



RAPPORT DE GESTION 2025

Chavannes-de-Bogis, avril 2026

Table des matières

MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
APEJ - ASSOCIATION POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE DE TERRE SAINTE	4
Comité de Direction (au 31.12.2025).....	4
Bureau du Conseil Intercommunal (au 31.12.2025)	4
Commission de gestion - COGEST (au 31.12.2025).....	5
Commission des finances – COFIN (au 31.12.2025).....	5
Commission des nouvelles constructions - CONC (au 31.12.2025).....	5
Commissions ad hoc en 2025.....	5
L'ESSENTIEL DES COMPTES APEJ 2025	6
AUTORITÉS ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE APEJ	7
Comité de direction	7
Administration	8
AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	9
Ludothèque	9
Bibliothèque (texte rédigé par Madame V. Cottet, responsable).....	9
ENSEIGNEMENT PUBLIC	11
Conseil d'établissement	11
Surveillance du périmètre de la pause de midi.....	11
Poste de conseillère école-famille	11
Enseignement primaire (texte rédigé par Madame L. Lagger, Directrice).....	12
Enseignement secondaire (texte rédigé par Madame E. Pasche, Directrice ad intérim)	13
Principaux partenaires externes en lien avec l'enseignement public.....	15
ACCUEIL DE JOUR	16
Accueil collectif parascolaire primaire (UAPE & APEMS)	16
Accueil collectif parascolaire primaire pendant les vacances (ACCUEIL VACANCES).....	17
Accueil collectif préscolaire (crèches).....	18
Accueil en Milieu Familial (AMF).....	19
Centre des Jeunes et de Loisirs de Terre Sainte (CJLT) & travail social de proximité	19
Centre d'Animations de Vacances (CAV)	20
Principaux partenaires externes en lien avec l'accueil de jour	21
BILAN DES OBJECTIFS 2025 ET PERSPECTIVES 2026	22

Mot de la Présidente

Depuis sa création en 2010, l'AJET (Association pour l'accueil de jour des enfants de Terre Sainte), devenue depuis le 1^{er} janvier 2022 l'APEJ (Association pour l'enfance et la jeunesse de Terre Sainte), ne cesse d'évoluer et de grandir pour être à même de répondre à la demande toujours grandissante des familles dont les deux parents travaillent. 2025 ne fait pas exception à cette règle, avec cette année encore la création de 24 places supplémentaires pour l'accueil parascolaire primaire, le mandat donné à la Commune de Tannay pour la construction d'une crèche de 22 places pour la rentrée d'août 2026 et la signature d'une convention de collaboration avec une crèche privée à Mies.

Autre évolution de la société, le besoin des parents de pouvoir bénéficier de structures d'accueil pendant les vacances scolaires. Le CAV (Centre d'animation de vacances), qui offrait 60 places non subventionnées pendant 4 semaines, a donc été remplacé par l'Accueil Vacances. Nous avons ainsi pu offrir 122 places subventionnées en moyenne, durant 6 semaines, aux vacances de Pâques, d'été et d'octobre.

Nous avons également profité de cette année pour revoir notre politique tarifaire en modifiant notre grille tarifaire, ainsi que le revenu déterminant pris en compte pour la facturation des prestations, pour passer à une méthode acompte-décompte dans le but d'avoir une facturation qui corresponde davantage aux revenus effectifs des familles.

Du côté de l'enseignement, grâce à l'agrandissement de l'école par la Commune, nous avons pu mettre à disposition deux nouvelles classes à Mies, pour répondre à la croissance démographique et aux besoins du Pôle du Sud, composé des Communes de Mies, Tannay et Chavannes-des-Bois. Nous avons, en outre, collaboré activement avec ArSCO SA pour l'agrandissement du collège des Rojalets ainsi que pour le projet de la future salle de gymnastique triple sur le site du Chaucey à Coppet.

2025 marque également l'ouverture de la nouvelle piscine-patinoire des Rojalets qui a déjà pu accueillir 700 élèves du primaire, pour leur apprendre les bases de la natation.

Du côté des ressources humaines, pour pouvoir répondre au mieux aux nombreux défis qui nous attendent dans l'accompagnement des enfants et dans la collaboration entre professionnels, nous sommes plus que jamais une entreprise formatrice, en offrant de nombreuses formations certifiantes ou continues à nos collaborateurs.

Les comptes 2025 de l'APEJ témoignent d'une gestion rigoureuse, en étant en-dessous du budget, tout en ayant su maintenir la qualité de nos services, qu'ils soient administratifs ou éducatifs. Grâce à une répartition des revenus stables entre les parents, les Communes et le Canton, la part à charge des Communes membres est inférieure de plus de 8% par rapport aux prévisions budgétaires et à peine 1 % plus élevé qu'en 2024.

Tout ceci n'aurait pas été possible sans notre équipe administrative et tous nos collaborateurs investis, que je remercie chaleureusement. Un merci tout particulier aussi au Comité de Direction et à tous les membres du Conseil Intercommunal pour leur clairvoyance et leur engagement constant qui nous permettent sans cesse d'évoluer.

Quittant la Municipalité de Mies et donc la Présidence de l'APEJ à la fin de cette Législature, je termine ce billet en exprimant le plaisir que j'ai eu en tant que membre des Comités de Direction de l'Ascot, de l'AJET et de l'APEJ durant ces 15 dernières années, avec notamment la Présidence de l'AJET et de l'APEJ pendant 10 ans. Je partirai le 30 juin 2026 avec le sentiment du devoir accompli, en souhaitant une belle et longue vie à notre Association Intercommunale pour l'Enfance et la Jeunesse de Terre Sainte.

Stéphanie Emery

Présidente du Comité de Direction

APEJ - Association pour l'Enfance et la Jeunesse de Terre Sainte

Pour rappel, l'APEJ exerce les compétences et assume les tâches dévolues aux Communes en lien avec :

- L'enseignement obligatoire, primaire et secondaire, conformément à la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et son Règlement d'application (RLEO) ;
- La gestion du réseau d'accueil de jour des enfants de Terre Sainte, en conformité avec la Loi sur l'Accueil de jour des enfants (LAJE) ;
- La gestion de structures d'intérêt public dans d'autres domaines, notamment les loisirs, les sports ou la culture.

Comité de Direction (au 31.12.2025)

Présidente	Stéphanie Emery	Mies
Vice-présidente	Lucie Kunz-Harris	Founex
Membres	Marc Meyer	Bogis-Bossey
	John Tendon	Chavannes-de-Bogis
	Keri Anderson Sparks	Chavannes-des-Bois
	Nathalie Helmers	Commugny
	Judy Rachoulis-Hedinger	Coppet
	Vincent Chevalley	Crans
	Michaël Schlegel	Tannay
Secrétaire	Stéphanie Ponthus	

Bureau du Conseil Intercommunal (au 31.12.2025)

Président	Thomas Morisod	Founex
Vice-Président/e	Samir Vora	Commugny
Secrétaire	Noémie Strub	
Scrutateurs	Laurent Thévenaz Julia Tadion	Bogis-Bossey Tannay
Scrutatrices suppléantes	Rita Alma Conchi Stevens	Chavannes-des-Bois Mies

Les Statuts prévoient qu'il ne peut y avoir qu'un seul représentant par Commune au sein du Bureau.

Séances 2025 du Conseil Intercommunal & Préavis :

➤ 20.05.2025 :

Préavis 01/2025 relatif aux comptes APEJ 2024, accepté

Préavis 02/2025 relatif à la prise en charge des coûts d'exploitation d'une nouvelle structure d'accueil collectif préscolaire à Tannay (crèche), amendé et accepté

Préavis 03/2025 relatif au règlement du Conseil d'établissement, accepté

➤ **18.11.2025 :**

Réponse au Postulat de M. de la Fuente

Réponse à l'interpellation de Mme Mugarbi

Préavis 04/2025 relatif au Budget APEJ 2026, accepté

Préavis 05/2025 relatif à l'évolution du projet de salle de gymnastique double (VD4) à Necker en salle triple (VD6), accepté

Commission de gestion - COGEST (au 31.12.2025)

Membres	Guillermo de la Fuente Françoise Wildi Sugrañes Ludovic Brûlé Lisset Marzari Stéphanie Baudet	Commugny Coppet Chavannes-de-Bogis Commugny Chavannes-de-Bogis
Suppléants	Emmanuelle Moser-Lehr Conchi Stevens	Founex Mies

Cette commission a fait rapport sur le Préavis 01/2025.

Commission des finances – COFIN (au 31.12.2025)

Membres	Ludovic Brûlé Julia Tadion Françoise Wildi Sugrañes Salvatore Mascali Philippe Schirato	Chavannes-de-Bogis Tannay Coppet Mies Founex
Suppléants	Guillermo de la Fuente Stéphanie Baudet	Commugny Chavannes-de-Bogis

Cette commission a fait rapport sur les Préavis 02/2025, 04/2025 et 05/2025.

Nous les remercions vivement pour leur implication importante tout au long de l'année.

Commission des nouvelles constructions - CONC (au 31.12.2025)

Membres	Isabelle Jacober Harel Quentin Juillerat Philippe Ziegler Carole Zraggen Valérie Pauli Calatroni	Founex Mies Coppet Bogis-Bossey Coppet
Suppléants	Christine Villemot Isabelle Nussbaum	Coppet Crans

Cette commission a fait rapport sur les Préavis 02/2025 et 05/2025.

Commissions ad hoc en 2025

Une commission ad hoc de 5 personnes a fait rapport sur le Préavis 03/2025, relatif au Règlement du conseil d'établissement (CESCOT).

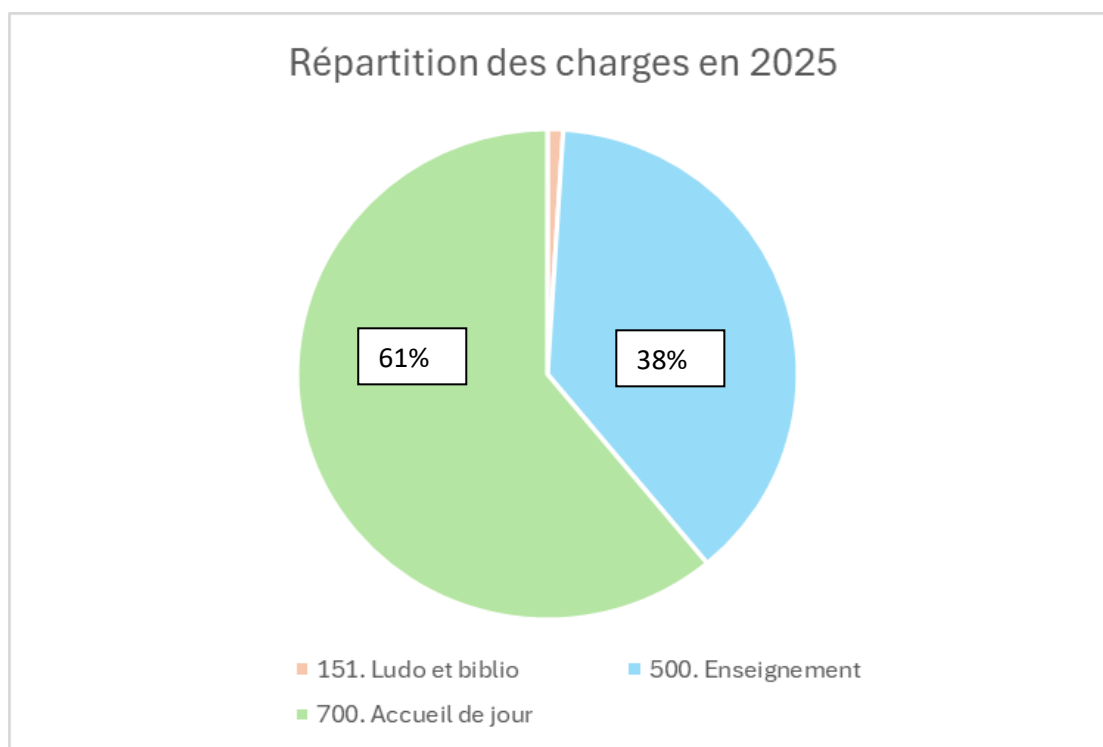
Une autre commission ad hoc de 5 personnes a fait rapport sur la réponse au Postulat de M. de la Fuente.

L'essentiel des comptes APEJ 2025

Comptes 2025	32'346'845,67 CHF	
Imputations internes (frais administratifs répartis plusieurs fois entre les structures)	2'434'430,18 CHF	
Coûts réels APEJ - Comptes hors imputations internes	29'912'415,49 CHF	100%
Cotisations et participation des parents	8'082'222,98 CHF	27 %
Subventions cantonales	4'349'781,80 CHF	14 %
Part à charge des communes	16'639'917,70 CHF	56 %
Divers, autres revenus	840'493,01 CHF	3 %

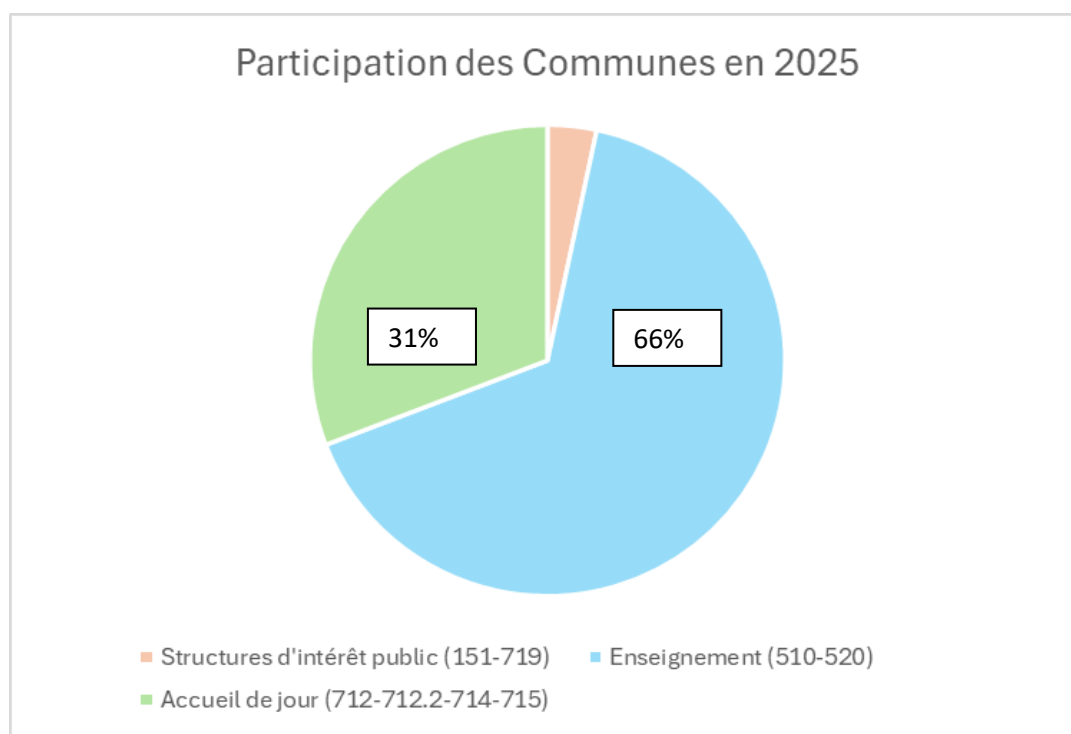
Comparé à 2024, la répartition des coûts entre les parents, le Canton et les communes reste stable (respectivement 27%, 14% et 57% en 2024).

Répartition globale des coûts entre les affaires culturelles et de loisirs, l'enseignement et l'accueil de jour



En 2025 comparé à 2024, la part relative à l'accueil de jour dans les comptes, en vert dans le graphique, augmente légèrement (+ 1% ; elle avait déjà augmenté de 3% entre 2023 et 2024).

Répartition de la participation des communes entre l'enseignement, l'accueil de jour subventionné et les autres structures



Autorités et Administration générale APEJ

L'APEJ dispose de services généraux dont la mission est d'assurer la bonne marche des structures, ainsi que d'assurer la cohérence et la continuité des pratiques et de l'accueil offert.

Comité de direction

Le Comité de direction s'est réuni à 10 reprises en 2025 (fréquence d'environ 1 fois par mois hors vacances scolaires).

Des commissions internes au Comité de direction ont notamment étudié :

- La révision du Règlement du Conseil d'établissement
- La révision de la politique tarifaire des structures d'accueil de jour
- La mise en consultation du projet de révision de la Loi sur les Communes
- La question de l'usage des téléphones par les jeunes à la pause de midi

Également, des représentants de l'APEJ ont siégé dans le Comité d'évaluation constitué par Arsco SA, dans le cadre de l'appel d'offre relatif au projet de construction de nouvelles salles de gymnastique à Necker et de l'évolution du projet d'une salle double à une salle triple.

Des PV décisionnels des séances de Comité de direction continuent d'être envoyés aux Municipalités des communes membres.

Administration

L'administration de l'APEJ assure des tâches pour l'ensemble des structures. Elle est garante de la circulation de l'information et de l'égalité de traitement des usagers de l'Association : enfants, familles et collaborateurs.

En 2025 spécifiquement, l'administration a été occupée par :

- Le suivi des travaux d'agrandissement de l'école et de l'UAPE du Sorbier à Mies, ainsi que la réorganisation de l'UAPE en lien avec la hausse de capacité d'accueil (+24 places).
- La mise en place de l'accueil vacances par suite de l'acceptation du préavis 02/2024 ; traitement de listes d'attente spécifiques, définition de scénarios, établissement de contrats d'accueil, supervision des horaires et des programmes.
- L'ouverture du point rencontre à Necker, le matin avant l'école, pour donner suite aux impacts des nouveaux horaires CFF & TPN 2025.
- L'augmentation de capacité pour 2026-2027 à l'UAPE de Crans (+12 places) et la diminution de capacité à Bogis-Chavannes (-12 places).
- Les travaux préparatoires et la mise en œuvre de la nouvelle politique tarifaire.
- La modification du revenu déterminant qui se base dorénavant sur les revenus bruts cumulés et non plus sur le chiffre 800 de la déclaration d'impôt, ainsi que la reprise en interne de la détermination de ces revenus des parents.
- En collaboration avec la Commune de Tannay, élaboration des plans intérieurs de la crèche Floréal et par suite de l'acceptation du préavis 02/2025, développement des outils métiers pour l'ouverture de la crèche en août 2026.
- La signature d'une convention de collaboration avec une structure préscolaire privée (Kids Care Babilou).
- Les travaux préliminaires au passage à MCH2 en 2027 ; formations spécifiques et préparation du nouveau plan comptable.
- La collaboration avec les partenaires externes (établissements scolaires, CMS, infirmières petite enfance, DGEJ, etc.).
- Le renouvellement du Label Cyber Safe et l'intégration de nouvelles exigences en termes de sécurité informatique. Cela a été fait en parallèle à une migration informatique (de la solution Smart ICT à BWS, toujours chez Swisscom).
- Des développements spécifiques de l'outil métier de gestion des structures collectives, CSE-KIBE, notamment pour faciliter le traitement des listes d'attente pour les crèches.
- La conduite du Groupe Coordination Jeunesse avec notamment l'organisation de deux conférences avec Nils Weber, sur les thèmes des écrans (l'une à destination des parents d'enfants de 0 à 6ans, l'autre pour des parents d'ados).
- Les recrutements divers et variés, dont l'organisation du congé maternité d'une responsable d'UAPE et le recrutement du poste de responsable pour la future crèche Floréal à Tannay.
- La gestion des nombreuses demandes de formation continue, courtes ainsi que certifiantes (personnes en formation pour lesquelles, autant l'APEJ que les collaborateurs sont subventionnés par la FAJE).
- L'organisation de formations collectives (demi-journées de formations RH pour les responsables de structures, formations 1^{er} secours et incendie pour l'ensemble des collaborateurs).
- L'accueil d'enfants à besoins accrus et plus largement le développement d'une politique inclusive.

L'APEJ dispose d'un poste de Responsable Pédagogie et Qualité, dont une des missions spécifiques est de soutenir l'accueil des enfants avec des besoins particuliers. Pour cette fonction spécifique de Coordination à l'inclusion, l'APEJ bénéficie d'un subventionnement de la FAJE, d'un montant de CHF 50'000.- pour 2025.

Quelques indicateurs RH au 31.12.2025 :

- 198 collaborateurs fixes (219 collaborateurs remplaçants inclus), 136 EPT
- 85 % de femmes – 15 % d'hommes (ratio stable)
- 33 % de frontaliers (en légère hausse)
- Moyenne d'âge : 39,6 ans (stable)

- Ancienneté moyenne : 5 ans (stable)
- 38 engagements et 33 sorties (dont 15 liées à des CDD de remplacements ; nombre d'arrivées en légère hausse et moins de départs que l'an dernier)
- 21 personnes en formation certifiantes (stable)

Affaires culturelles et de loisirs

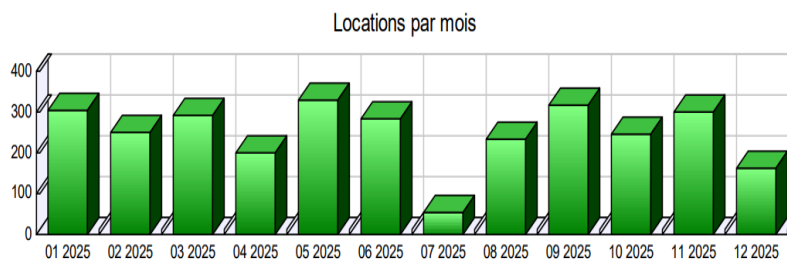
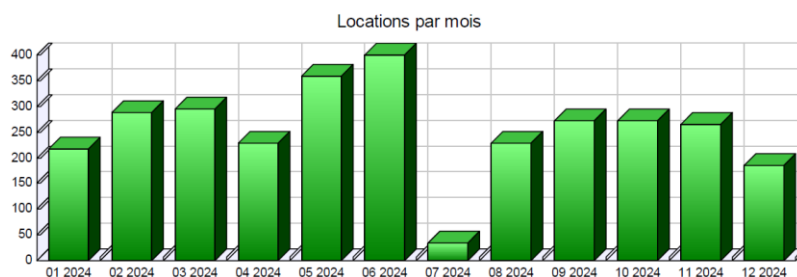
Ludothèque

Située au rez-de-chaussée du Collège des Rojalets, la ludothèque accueille aussi bien les élèves que le public. Sa fréquentation est en légère baisse par rapport à l'an dernier.

	2022	2023	2024	2025
Nombre de locations de jeux	2'687	2'797	3'045	2'978

-2,2%

Le nombre de locations est toujours variable selon les mois. Ci-après sont comparées les données 2024 et 2025.



Projets réalisés et en cours :

- Des soirées « jeux de société ».
- La hausse de fréquentation des jeunes se maintient, depuis que la ludothèque offre la gratuité aux élèves du primaire et du secondaire.
- Catalogue en ligne (permettant de voir l'offre de jeux à disposition à la ludothèque et de pouvoir les réserver) dont la documentation se poursuit.

Bibliothèque (texte rédigé par Madame V. Cottet, responsable)

En 2025, la bibliothèque scolaire et intercommunale de Coppet – Terre Sainte a poursuivi ses missions de service public (scolaire, parascolaire et intercommunale) en mettant à disposition plus de 25'000 documents en libre-accès, comprenant documentaires, romans, albums, mangas et journaux.

Activité de prêt : Le volume total des prêts s'élève à 48'845 unités (2024 : 45'106), dont 25'228 prêts scolaires et 23'617 prêts publics. La diminution légère des prêts côté public adulte s'explique par une croissance moins forte des inscriptions, un recours accru aux offres numériques du réseau (notamment e-lecture BCUL, non comptabilisée dans nos statistiques) et des emprunts effectués via les comptes scolaires des élèves avant la 7^{ème}.

Développement du fonds : Le fonds s'est enrichi de 4'009 nouveaux documents en 2025. Un important travail de valorisation a été réalisé sur le fonds "Albums" : tri complet, réorganisation du classement et ré-étiquetage intégral. Cette action a nettement amélioré la visibilité et l'accessibilité des documents pour nous et le public !

L'informatisation du fonds de Founex a été finalisée. Depuis la rentrée scolaire 25/26, trois classes y sont accueillies chaque mardi matin pour du prêt et des lectures (particulièrement pour les 1P/2P). Un bac à albums et un meuble BD ont été installés. Une nouvelle étagère documentaire sera installée en 2026, ce qui améliorera encore l'ergonomie de l'espace. Comme dans les autres annexes, le fonds s'est enrichi par des documents transférés depuis le fonds de Coppet pour une durée temporaire. Cela permet ainsi d'apporter des nouveaux titres ou de compléter des séries et de répondre aux demandes des élèves/enseignants. Une partie du budget a aussi été consacré à l'achat de nouveautés pour une mise à jour nécessaire du fonds documentaire.

Navibouq : Le réseau Navibouq fonctionne très bien : 34'115 ouvrages ont été transportés en 2025 par Sweetmobil, notre partenaire très fiable.

La bibliothèque de Nyon a fermé début décembre 2025 pour préparer son déménagement (réouverture en mars 2026). Pendant cette période, le réseau a fonctionné à trois sites. Aucun impact notable n'a été observé sur les statistiques 2025 ; un effet sera probablement visible dans les statistiques 2026. L'équilibre des prêts et retours entre les sites reste très stable : Coppet 25 %, Gland 26 %, Rolle 24 %, Nyon 25 %.

Nos lecteurs sont toujours ravis de ce service qui leur permet un accès à plus de 100'000 documents.

Activités et actions culturelles : Accueil de 18 groupes des UAPE et crèches, réalisation de bibliographies, prêts de kamishibai et participation à l'événement de Noël à l'UAPE de Chavannes-de-Bogis.

Deux permanences numériques ont été organisées en partenariat avec Pro Senectute. Le succès rencontré a conduit à la planification de quatre rencontres en 2026, renforçant ainsi l'aide informatique disponible pour la région Terre Sainte

Organisation de quatre ateliers créatifs saisonniers pour les enfants qui apprécient toujours de repartir avec leur création.

À Noël, Mme Sauser, conteuse est venue présenter ses « Contes chaufferettes pour temps froid ». Chaque enfant est reparti avec une petite clochette crochetée : un moment doux et chaleureux pour clore l'année

Ressources humaines : L'année 2025 a été une année de transition, marquée par l'arrivée de deux nouvelles collaboratrices. Entre la formation à notre logiciel Alma, la prise en main de leur environnement de travail et la découverte du fonds, la période d'apprentissage a été dense.

Il manque encore le poste de bibliothécaire scolaire (75%). L'arrivée de la nouvelle bibliothécaire est prévue pour mai 2026 (engagement en novembre 2025).

Conclusion : L'année 2025 a été une étape importante ; nous avons consolidé notre offre, renforcé notre équipe et facilité l'accès aux collections. Cette période a également été exigeante, avec une charge mentale élevée et de nombreux déplacements. L'arrivée prochaine d'une nouvelle collaboratrice apporte toutefois une perspective très positive et permet d'envisager l'avenir avec davantage de sérénité.

Les perspectives sont les suivantes : le BiblioWeekend 2026, après une année d'interruption liée au manque de personnel, et plusieurs nouveaux projets enthousiasmants dont le renouvellement du mobilier et la mise en place d'une offre audio innovante avec les Tonies. Autant d'initiatives qui contribueront à enrichir l'expérience des usagers.

Enseignement public

Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement concourt à l'insertion et l'ancrage des établissements dans la vie locale. Il appuie l'ensemble des acteurs d'établissement dans l'accomplissement de leur mission. Il a pour but d'échanger sur des thématiques et problématiques transverses aux établissements primaire et secondaire ainsi qu'aux autres structures de l'Association, avec une visée de prévention et de mise en place d'actions concrètes.

Il est constitué de 4 groupes (quarts) : des représentants des autorités intercommunales, des établissements scolaires, des parents d'élèves et de la société civile.

Le bureau du Cescot est resté inchangé en 2025 ; il est constitué de Marc Meyer (Président), de Keri Anderson Sparks (Vice-Présidente) et de Françoise Wildi Sugrañes (Secrétaire).

Jusqu'à juin 2025, le Cescot a été composé de 36 membres. A la suite de l'approbation du préavis n°03/2025 qui a modifié le règlement du Cescot dès la rentrée d'août 2025, le groupe a été réduit à 20 membres.

Une élection des représentants des parents a été conduite au printemps.

Le Cescot s'est réuni à quatre reprises. Des discussions autour des thèmes suivants ont eu lieu :

- Stratégie énergétique de ArSCO SA pour les bâtiments scolaires
- Nouveau règlement du Cescot
- Octroi des deux demi-journées de congés 2025
- Le vélo à l'école et sur le chemin de l'école
- Les types de mise en congé des élèves au cours de l'année et l'octroi des deux demi-journées de congés 2026

Des compte rendus « grand public » des séances sont disponibles depuis l'été 2025 sur le site internet de l'APEJ www.apej.ch/cescot/.

Surveillance du périmètre de la pause de midi

Une équipe d'encadrants est présente, dans une visée éducative et de prévention, sur le périmètre de la pause de midi défini en collaboration avec les Etablissements scolaires, à Necker et aux Rojalets.

Les situations spécifiques sont traitées avec les répondants des établissements scolaires, ainsi qu'avec les équipes de Compass des restaurants scolaires s'il y a lieu.

Poste de conseillère école-famille

La conseillère école-famille (CEF), engagée par l'APEJ pour les établissements primaire et secondaire de Terre Sainte, est entrée en fonction à la rentrée d'août 2023 à un taux d'activité de 60%. Il s'agit d'une prestation intercommunale financée par l'Association et gratuite pour les familles.

L'objectif principal de la conseillère école-famille (CEF) est de favoriser la collaboration entre les familles, les établissements scolaires et les différents intervenants présents pour l'enfant/adolescent. Elle offre un soutien aux élèves et/ou à leurs parents pour leur permettre d'élaborer des stratégies d'amélioration de leur contexte social et familial.

Enseignement primaire (texte rédigé par Madame L. Lager, Directrice)

À la rentrée d'août 2025, l'établissement scolaire primaire de Terre Sainte a accueilli quelques 1370 élèves, répartis dans 70 classes de la 1P à la 8P au sein de ses huit collèges.

Infrastructures et déplacements : L'établissement primaire de Terre Sainte, du fait de sa nature multisites, implique que les effectifs ne permettent pas toujours de maintenir chaque élève dans son village de domicile. Des déplacements demeurent ainsi nécessaires, et ceux-ci s'effectuent dans de bonnes conditions : ils sont vécus positivement par les élèves et bénéficient d'une organisation rigoureuse assurée par l'APEJ. Le service des transports scolaires continue d'y jouer un rôle central, garantissant des trajets sûrs et adaptés.

L'attente de la nouvelle salle de gymnastique triple à Coppet reste d'actualité, les infrastructures sportives existantes ne permettant pas encore d'absorber l'ensemble des classes de Coppet. En attendant, certaines d'entre elles bénéficient d'un transport dédié vers d'autres villages, afin de garantir les trois heures hebdomadaires d'éducation physique.

La grande nouveauté de cette rentrée est sans conteste l'ouverture de la piscine-patinoire ! Depuis août 2025, ce sont près de 700 élèves qui ont pu en franchir les portes et acquérir des bases en natation — des compétences précieuses qui les accompagneront tout au long de leur vie.

Éducation physique et sportive (EPS) : La pratique régulière de l'activité physique demeure une priorité, tant pour la santé que pour l'épanouissement des élèves. Les enseignants, soutenus par des parents bénévoles et des partenaires locaux, continuent d'organiser des sorties à la patinoire et des excursions au ski, malgré des conditions météorologiques parfois incertaines. L'entrée en service de la piscine-patinoire constitue un enrichissement notable de l'offre sportive scolaire.

Cette année marque également l'avènement d'un nouveau cadre pour les camps de ski. Les classes de 6P et de 7P dévalent désormais avec joie les pistes de ski ou de luge du Val d'Anniviers, un lieu qui réunit toutes les conditions pour offrir aux élèves une expérience sportive et humaine inoubliable.

Activités culturelles, durabilité et engagement citoyen : Les sorties culturelles, pensées en lien étroit avec les programmes scolaires, continuent d'enrichir la curiosité intellectuelle des élèves et d'affûter leur regard sur le monde. La sensibilisation au développement durable s'inscrit de plus en plus naturellement dans le quotidien scolaire : plantation d'arbres, CleanWalks dans les villages, sorties pédagogiques dans la nature avec le projet Archipels, ou encore interventions de COSEDEC autour de la gestion responsable des déchets — autant d'occasions d'apprendre en agissant.

Cet éveil au monde se prolonge dans une dimension citoyenne active. Les élèves de 7P s'engagent dans des projets menés au Palais Fédéral et au Grand Conseil, découvrant concrètement les rouages de la vie démocratique et leur place en son sein. La Conférence des enfants et les rallyes pédagogiques viennent compléter ce parcours, en leur offrant des espaces d'expression et de participation au cœur de leur communauté.

Éducation numérique : L'année 2025 marque une étape décisive dans la transition numérique de l'établissement : c'est la dernière année de formation pour les enseignants du primaire dans ce domaine. Au terme de ce parcours, ils deviennent pleinement opérationnels pour enseigner l'éducation numérique à leurs élèves, en s'appuyant sur le Plan d'étude romand et ses trois axes : science informatique, usage du numérique et éducation aux médias. Le bain informatique proposé aux élèves de 7P-8P se poursuit, consolidant les apprentissages scolaires tout en préparant les jeunes aux défis d'un monde de plus en plus connecté.

Encadrement scolaire : L'accompagnement des élèves repose sur des équipes pluridisciplinaires réunissant enseignants, assistantes à l'intégration, spécialistes PPLS, infirmières scolaires, logopédiste, psychologue et éducateur. Cette organisation permet de répondre de manière individualisée aux besoins de chaque élève et de soutenir leur réussite dans un environnement bienveillant.

Collaborations & une vision partagée : L'établissement primaire de Terre Sainte partage avec ses partenaires communaux une conviction fondamentale : l'éducation est l'affaire de tous. La loi scolaire vaudoise (art. 5) le rappelle avec clarté — l'école assure, en collaboration avec les parents, l'instruction des enfants, leur offre les meilleures possibilités de développement et d'apprentissage, et les prépare à

s'insérer pleinement dans la vie sociale, professionnelle et civique. L'école n'est pas le système éducatif à elle seule : elle en est une composante essentielle, aux côtés des familles, des partenaires communaux et locaux, et du système de santé.

C'est pourquoi le partenariat avec les communes mérite d'être pensé bien au-delà des budgets alloués ou des infrastructures à construire. Il s'agit d'une philosophie commune à construire, d'un engagement partagé autour de valeurs éducatives fortes et durables. Chaque acteur — direction, corps enseignant, partenaire APEJ, personnes ressources, acteurs de soutien — est expert dans sa sphère d'action. Chacun porte la responsabilité de développer les compétences nécessaires à sa mission, et la curiosité de s'intéresser à la réalité de l'autre, dans le respect mutuel des expertises. Ensemble, nous accompagnons le parcours de chaque enfant et contribuons, collectivement, à former les adultes de demain.

Le partenariat avec l'APEJ, les Communes de Terre Sainte, et Arsc SA, illustre concrètement cette vision. Fondé sur la confiance et des valeurs éducatives partagées, il permet une coordination efficace des actions au quotidien, au bénéfice du bien-être et de la réussite de chaque élève.

Enseignement secondaire (texte rédigé par Madame E. Pasche, Directrice ad intérim)

Pour la rentrée scolaire d'août 2025, 28 classes ont été ouvertes au secondaire, sans classe d'accueil cette année, avec quelques 560 élèves répartis entre les degrés 9 à 11 selon une répartition assez stable d'un tiers en VG pour deux tiers en VP.

De nouvelles infrastructures aux Rojalets : Le collège bénéficie depuis la rentrée de nouvelles salles permettant de répondre aux besoins pédagogiques en constante évolution :

- Une salle de Travaux manuels (TMA) aménagée en deux espaces distincts permettant de travailler le bois mais aussi le métal. Ce nouvel aménagement a conduit à un nouvel agencement de la salle d'Activités créatrices sur tissus (ACT).
- Deux salles d'éducation numérique, permettant la réorganisation des deux salles d'informatique existantes.
- Trois salles de dégagement pour les cours à options et à niveaux.
- Deux nouveaux bureaux permettant de réorganiser l'attribution des espaces dédiés aux services tels que médiateur, éducateur en milieu scolaire, conseillère école-famille, orientation professionnelle et prévention.
- Un préau couvert a été créé dans la cour de récréation pour remplacer les espaces couverts du rez-de-chaussée transformés en salles de classe.
- Le plateau sportif extérieur a été rénové, et la piscine-patinoire a ouvert ses portes à nos élèves durant quelques semaines tout en leur offrant quelques entrées-découverte. Ces structures ne pouvant toutefois pas compenser le manque de salles de sport nécessaires à assurer les 3 périodes d'EPH prévues au programme scolaire, il nous faudra donc pouvoir compter en 2026 comme en 2025 sur la mise à disposition de certaines salles dans les communes.

Les arts à l'école : Nos adolescent·e·s continuent à exprimer leur créativité au sein de nos trois ateliers où ils bénéficient à nouveau de la présence d'artistes qui collaborent avec les professeur·e·s d'arts responsables des ateliers. La chanteuse et ancienne élève Shana Pearson apporte cette année encore sa précieuse contribution à l'atelier vocal. L'artiste Benoît Favre accompagne l'atelier BD dans une exploration sensible de la matière, entre empreintes végétales et gestes graphiques, qui a cette année encore inspiré nos cartes de vœux et sera à l'honneur lors d'une exposition en mai. L'atelier théâtre quant à lui a à nouveau bénéficié de la présence de Mme Lecomte qui reprendra seule cet atelier dès la rentrée 2026. Cette formule est très motivante pour les élèves et permet de faire le lien avec des pratiques et des métiers artistiques.

Grâce à l'ATTS, les élèves du secondaire auront eu le privilège de voir trois spectacles de qualité : *Lumières* ! en novembre 2025, *Les marchands d'étoiles* en février, et *La promesse Brel* en mars 2026.

L'approche du monde professionnel : Une petite équipe d'enseignant·e·s motivé·e·s s'investit depuis quelques années dans le projet AMP en 11VG. Profitant de deux périodes à l'horaire des élèves dédiées à

leur formation générale, ils et elles ont mis en place un programme de développement de compétences permettant de mieux appréhender le monde professionnel : confiance en soi, esprit d'équipe, gestion du stress, préparation et anticipation, décodage de la communication non-verbale, conscientisation de la place de l'apparence. L'objectif final est de préparer les adolescent·e·s à se confronter aux réalités des embauches en préparant CV et lettre de motivation, mais également en vivant des entretiens téléphoniques et entretiens d'embauche fictifs pour être le plus serein possible le moment venu. Ce projet, rendu possible également grâce à l'implication d'entreprises de la région, a été étendu aux élèves de 11VP sous la forme d'un cours facultatif auquel se sont inscrits 45 élèves. Fort de son succès, le cours est reconduit en 2026-2027 avec déjà une quarantaine d'inscriptions.

Par ailleurs, en plus de la traditionnelle visite du Salon des métiers par les élèves de 10^e et 11^e en octobre, les élèves de 9^e ont pu se rendre aux SwissSkills en septembre. Et fort du succès du premier forum organisé en janvier qui présentait 12 métiers en lien avec l'horlogerie autour d'ateliers tenus par l'entreprise Rolex, un nouveau forum des métiers a été organisé en novembre au sein de l'école pour tous nos élèves de 11^e, présentant 21 corps de métiers grâce à l'implication d'agriculteurs, artisans, entrepreneurs et employés d'entreprises de la région. Des visites d'écoles de métiers ont également été organisées sur inscription.

Durabilité et comportement citoyen : En juillet 2025 s'est tenue la semaine durabilité pendant laquelle de nombreuses activités sont proposées, notamment les interventions de COSEDEC qui sensibilisent les élèves à une gestion responsable des déchets. Nos classes de 9^e sont allées à la rencontre des représentants de 8 des communes de Terre Sainte qui ont pu les initier à leur futur statut d'adultes citoyens responsables. Ce beau projet sera reconduit en 2026. Par ailleurs, un groupe d'élèves encadrés par une enseignante de sciences travaillent toujours sur le projet de végétalisation de la cour de récréation.

Le Conseil des élèves : Comme chaque année, les classes élisent leur délégué·e de classe et son ou sa suppléant·e. Certain·e·s élèves poursuivent ce mandat de la 9^e à la 10^e, voire font 3 ans d'affilée, mais la plupart changent. Le ou la Président·e est élu·e chaque année. Ce renouvellement constant est positif du point de vue citoyen car plus d'élèves ont l'opportunité de représenter leur classe et de s'impliquer dans le Conseil.

Les soirées d'information aux parents : Cette année, chacune des trois soirées de septembre s'est organisée par volée autour de deux moments : la présentation en plénière à l'Aula par la Direction suivie d'un moment de rencontre convivial avec tous les enseignants. Par analogie, la soirée de présentation des options aux parents de nos futurs élèves de 9^e a été organisée de la même manière, permettant aux parents de rencontrer les enseignants concernés, de mieux se représenter en quoi consistent nos Options spécifiques (OS) et nos Options de compétence orientées métiers (OCOM), et ainsi d'être plus à même de guider leurs enfants dans leur choix.

Les camps, voyages, courses d'école et sorties pédagogiques : En 2025, toutes ces activités que les élèves apprécient beaucoup ont pu avoir lieu dans les trois degrés. Les destinations des voyages d'études de septembre privilégient toujours une plus grande proximité, y compris en Suisse. Compte tenu du fait que les maître·sse·s de classe louent parfois un bus pour les déplacements, le regroupement de plusieurs classes est devenu une pratique courante. Les camps de ski (Leysin, Fiesch et St-Luc) sont organisés en février pour les classes de 9^e et les camps polysports (Tenero, Fiesch et Vallée de Joux) pour les classes de 10^e le seront en mai prochain. Pour les courses d'école, la possibilité de partir deux jours et de passer une nuit à l'extérieur est toujours possible durant la dernière semaine d'école en juin. Nous encourageons également les sorties thématiques et pédagogiques pour visiter une exposition ou autre, notamment dans le cadre des options en VG et en VP.

Administration : Le Conseil de Direction s'est enrichi d'une 4^e Doyenne dès le 1^{er} août 2025.

Nous souhaitons ici encore relever les bonnes collaborations avec l'APEJ et Arsco SA, soit les communes de Terre Sainte qui sont nos partenaires privilégiés, qui nous permettent de maintenir un climat serein dans notre établissement en cherchant à développer une école de qualité répondant aux visions et aux valeurs de notre école publique.

Principaux partenaires externes en lien avec l'enseignement public

Arsco SA

Arsco SA assure l'entretien courant des Collèges intercommunaux de Necker et des Rojalets. Outre ces interventions, des projets conséquents ont été réalisés en 2025 :

- Conduite d'un appel d'offre pour la réalisation d'une salle de gymnastique triple à Necker,
- Réalisation des travaux de transformation du rez-de-chaussée du collège des Rojalets et du préau, avec mise à disposition dès la rentrée d'août 2025 (préavis APEJ n°03/2023)
- Réfection du plateau sportif des Rojalets,
- Mise à disposition de la piscine des Rojalets dès août et de la patinoire dès novembre 2025.

Pour rappel, les statuts de l'APEJ prévoient que les projets de nouvelles constructions, dont les coûts annuels d'exploitation sont supérieurs à CHF 50'000.- doivent être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal. Une Commission Nouvelles Constructions (CONC) a été nommée en début de législature pour faire rapport sur les projets de ce type, en plus de la Commission des Finances.

Au 31.12.2025, les projets en cours sont les suivants :

- Construction d'une salle de gymnastique triple, de type VD6, à Necker.

Compass – restaurants scolaires

Pour les élèves de la 7P à la 11S, à Necker et aux Rojalets, l'APEJ dispose de restaurants scolaires. Le prestataire des repas est le Groupe Compass. La gestion des inscriptions et des encaissements est faite via MonPortail – MaCantine.

L'APEJ subventionne les repas pris par les élèves au sein des restaurants scolaires à raison de CHF 3.- par repas (mais l'APEJ ne subventionne pas les repas des adultes de la communauté scolaire).

Prestataires de transports scolaires

L'APEJ mandate l'entreprise Car Postal pour la planification des transports suivants :

- Pour le transport des élèves de 1P à 6P déplacés de village en fonction de la planification scolaire, ainsi que le transport des élèves de 1P à 6P « interne » dans certains villages (Crans, Founex, Chavannes-de-Bogis, Bogis-Bossey et Commugny) ;
- Pour les différentes courses annexes dont les établissements scolaires, primaire et secondaire, ont besoin ;
- Pour le transport des élèves de 7P – 8P myarolans à Coppet lorsqu'il n'y a pas de course opérée par les TPN (pour l'entrée en P1).

Depuis août 2025, l'UAPE de Tannay ayant été ouverte les mercredis après-midi, il n'a plus été nécessaire de planifier des transports pour les besoins parascolaires entre Tannay et Mies.

En accord avec l'APEJ, Car Postal sous-traite les courses à l'entreprise Ferrara Transports.

L'APEJ finance par ailleurs les abonnements TPN pour l'ensemble des élèves de 7P à 11S. Cet abonnement Mobilis dit « tout établissement » leur donne droit de se déplacer dans l'ensemble de Terre Sainte en transports en commun, y compris en train.

Accueil de jour

Accueil collectif parascolaire primaire (UAPE & APEMS)

Afin de tendre à une offre suffisante en places d'accueil de jour et ainsi répondre aux attentes des familles, l'APEJ a augmenté une nouvelle fois la capacité d'accueil UAPE en créant 24 nouvelles places à la rentrée d'août 2025, grâce à l'agrandissement des locaux à Mies (structure dont la capacité est passée de 84 à 108 places). Pour être au plus proche des demandes des familles, 12 places supplémentaires ont également été ouvertes à Crans ; 12 places ont été fermées à Bogis-Chavannes.

Autres informations spécifiques aux structures d'accueil collectives parascolaire primaires :

- Au 31.12.2025, ce sont 216 places UAPE proposées le matin avant l'école (+12 places), 663 places à midi (+24), 633 en fin de journée (+48). Le mercredi, 312 places sont offertes à midi (+24) et 276 l'après-midi (+36). En termes de collaborateurs (hors remplaçants), cela représente au 31.12.2025 77 personnes employées, pour 47,37 EPT (soit 8 collaborateurs/ 5 EPT en plus qu'une année avant).
- La plus petite structure UAPE accueille 48 enfants par jour, la plus grande 129 (sur 3 sites). L'accueil est proposé de 7h30 à 18h30, avant et après l'école, 38 semaines par année. Une organisation en sous-groupe, en fonction des degrés, est en place dans la large majorité des lieux.
- Toutes les UAPE sont dorénavant ouvertes le mercredi, soit 5 jours par semaine.

Evolution du ratio entre nombre de places en UAPE et nombre d'élèves :

Année scolaire	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24	24/25	25/26
Nombre d'élèves de 1-6P *	1001	999	1026	1041	1041	1012	989
Nombre de places en UAPE	468	504	537	561	597	639	663
Ratio	49%	51%	53%	55%	60%	63%	67%

*À une date donnée, à l'automne de chaque année (source : secrétariat EP)

D'année en année le taux de couverture a évolué à la hausse pour tendre à répondre à l'augmentation des besoins des familles.

Au sein de l'APEJ, une analyse plus fine est faite pour avoir à l'œil ce ratio pour chacune des écoles villageoises ; en effet, le Comité de direction veille à garder un certain équilibre et qu'il n'y ait pas des villages favorisés au détriment d'autres.

En 2025, l'APEJ a bénéficié de diverses subventions de la FAJE :

- Le subventionnement ordinaire de 32,25 % de la masse salariale du personnel éducatif (CHF 1'451'248.-).
- Une subvention de CHF 165'240.- au titre d'aide au démarrage pour les nouvelles places créées.
- Une subvention de CHF 158'400.- au titre d'Aide à la pierre, pour Mies.
- Un subventionnement de CHF 40'000.- pour l'adhésion à la CCT Enfance.
- Des subventions pour le personnel en formation (CHF 24'750.-).

Accueil collectif parascolaire primaire pendant les vacances (ACCUEIL VACANCES)

L'Accueil vacances¹ est une offre d'accueil collectif pour les enfants scolarisés de la 1P à la 6P pendant les vacances scolaires (extrascolaire). Elle est complémentaire aux Unités d'accueil pour écoliers (UAPE), avec un processus d'inscription spécifique. Le cadre légal de cet accueil est précisé, comme pour les autres structures d'accueil de jour, dans la Loi sur l'accueil de jour des enfants du 20 juin 2006. En particulier, les critères de priorités au sein des structures de l'APEJ et la facturation en fonction du revenu des parents s'appliquent (subventionnement par le Canton et les communes).

L'offre d'accueil vacances tel que proposé depuis Pâques 2025 au sein de l'APEJ réponds à de multiples attentes :

- Attente des familles de pouvoir disposer d'une solution d'accueil au-delà des 38 semaines d'ouverture des UAPE correspondant aux 38 semaines d'école ; attente également des familles de pouvoir accéder financièrement à cette offre et enfin attente des familles que l'offre soit suffisante en nombre pour que leur demande puisse être satisfaite,
- Attente de la FAJE que les réseaux proposent un accueil subventionné (autrement dit avec une tarification qui tient compte du revenu) pendant au minimum 4 semaines de vacances ; cette exigence a été fixée dans le cadre de la reconnaissance des réseaux pour 2025-2030,
- Attente des équipes éducatives UAPE de pouvoir compléter leur taux d'activité, et donc leurs revenus, avec des semaines de travail supplémentaires,
- Attente partagée que l'accueil soit inspiré des structures UAPE tout en étant ajusté au contexte des vacances.

En termes de chiffres, l'Accueil vacances a été proposé comme suit :

- 1^{ère} semaine des vacances de Pâques (4 jours) : 3 structures ouvertes et 96 places offertes
- 1^{ère} semaine des vacances en juillet : 5 structures ouvertes et 156 places offertes
- 2^{ème} semaine des vacances en juillet : 5 structures ouvertes et 144 places offertes
- Avant dernière semaine des vacances, en août : 2 structures ouvertes et 60 places offertes
- Dernière semaine des vacances, en août : 4 structures ouvertes et 96 places offertes
- 1^{ère} semaine des vacances d'automne : 5 structures ouvertes et 180 places offertes

Pour le démarrage en 2025 il avait été envisagé de pouvoir offrir 204 places pendant 6 semaines. Effectivement, en moyenne sur les 6 semaines d'accueil de 2025, 122 places ont été proposées.

L'offre a été ajustée à la demande et il a été possible ainsi de répondre favorablement à l'ensemble des demandes d'accueil formulées tout en utilisant avec efficacité les ressources budgétaires. Sur la base du nombre de demandes qui nous sont parvenues pour les différentes UAPE, aux différentes semaines, en tenant compte du nombre de collaborateurs de chacune de ces structures souhaitant travailler pendant les vacances et enfin dans une idée d'avoir des tailles de groupes raisonnables et homogènes (24-36 places), des scénarios ont été définis. Exemple : à Pâques, les enfants de Founex, Bogis-Chavannes et Crans ont été réunis à Founex ; ceux de Tannay et Mies réunis à Mies.

A l'issue de la première semaine d'Accueil vacances, une enquête de satisfaction a été conduite auprès des familles ainsi que des collaborateurs concernés. Des ajustements ont pu être faits lors des éditions suivantes. Un bilan plus général a été fait avec les responsables de structures en fin d'année avant de lancer l'édition 2026 de l'Accueil vacances.

Par rapport au CAV, l'Accueil vacances a permis d'augmenter l'accessibilité à l'offre d'accueil pendant les périodes de vacances scolaires :

- Accessibilité accrue en termes de nombre de places puisque l'offre a été dimensionnée sur la base de la demande,
- Accessibilité financière accrue puisque le tarif est ajusté au revenu des familles et non forfaitaire.

Les retours de la part des enfants, des parents et des collaborateurs sont très satisfaisants.

¹ <https://apej.ch/accueil-vacances/>

Au niveau administratif enfin, une certaine routine a été trouvée pour traiter ces inscriptions de manière efficiente en parallèle aux divers pics d'activités de l'année en lien avec les (ré)inscriptions en UAPE, en crèches ou au restaurant scolaire. Globalement c'est donc un lancement réussi pour cette nouvelle offre !

Accueil collectif préscolaire (crèches)

Evolution du nombre de places offertes en crèches (au 31.12) :

	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de places collectives préscolaires	132	144	188	188	188
Commentaire	3 crèches, de 22, 44 et 66 places	12 places de plus aux Coppalines par suite des travaux	Dès le 01.08.23, reprise d'Easy Kids, structure de 44 places	1 ^{ère} année complète avec Easy Kids	Nombre de places inchangées pour 2025.

Au 31.12.2025, ce sont 188 places d'accueil proposées, du lundi au vendredi de 7h à 18h30, 48 semaines par an.

La Poussinière	Crans	22 places
Les Petits Lutins	Chavannes-des-Bois	44 places
Les Coppalines	Coppet	78 places
Easy Kids	Founex	44 places (sur deux sites)

En termes d'effectifs, dans les crèches, il s'agit au 31.12.25 de 83 collaborateurs pour 65,70 EPT (même nombre de collaborateurs/2 EPT de plus que l'année précédente).

Grâce aux projets menés en 2025, dès 2026, des places d'accueil supplémentaires seront proposées :

- o Dans une crèche privée de Mies grâce à une convention de collaboration (3 places dès janvier et 3 places supplémentaires dès août),
- o Dans une nouvelle crèche intercommunale à Tannay (crèche Floréal – capacité de 22 places).

La pénibilité du travail et notamment les maux liés au port de charges sont fréquemment évoqués par les collaborateurs et collaboratrices qui souhaitent passer en structure collective ou diminuer leur taux d'activité. Face à cette problématique, pour les équipes travaillant en nurserie (auprès des bébés), l'APEJ a organisé des formations de prévention aux troubles musculosquelettiques (TMS).

Au niveau des ressources humaines, la pénurie de personnel formé de niveau tertiaire se fait encore sentir en crèche. L'APEJ continue dès lors à soutenir activement les collaborateurs ayant des projets de formations continues certifiantes (les APE ou les ASE qui se forment pour devenir EDE). Dans cet effort, l'APEJ est soutenue par la FAJE.

Les montants perçus par la FAJE en 2025 pour l'accueil préscolaires sont :

- Le subventionnement ordinaire de 32,25 % de la masse salariale éducative (CHF 1'964'604.-).
- Le subventionnement pour le personnel en formation (CHF 39'750.-).
- Le subventionnement de CHF 20'000.- pour l'adhésion à la CCT Enfance.

Accueil en Milieu Familial (AMF)

Nous avons plaisir à constater que cette offre d'accueil reste stable et a trouvé son public. Pour de nombreuses familles, l'accueil familial est dorénavant un choix et non plus un « second choix » par dépit, faute de place en structure collective.

Au 31.12.2025, l'accueil familial concerne 14 accueillantes et près de 70 places offertes. En termes de nombres d'heures facturées, les chiffres 2025 sont en légère baisse par rapport à ceux de 2024.

De jolis projets se poursuivent :

- Plantations et potager au jardin communal de Crans,
- En collaboration avec la bibliothèque, des malles aux livres circulent entre AMF,
- En collaboration avec la ludothèque, une malle de jeux circule entre AMF,
- Labellisation « Né pour lire »²,
- Participation à la journée du lait Suisse³,
- Organisation de matinées rencontres entre AMF, accompagnées des enfants qu'elles accueillent, dans les locaux d'une UAPE.

En 2025 et grâce à une formation spécifique suivie par la coordinatrice pour l'accueil familial de jour, le portage a été intégré aux pratiques⁴. Des porte-bébés physiologiques ont été achetés et sont prêtés aux accueillantes intéressées.

Les collaborations avec les structures pré et parascolaires sont ancrées et se poursuivent :

- Une journée découverte en structure collective est proposée lors de l'engagement d'une nouvelle accueillante,
- Des solutions d'accueil temporaires sont trouvées lors de situations d'urgences ou d'absences d'AMF,
- Des placements mixtes (AMF-crèche ou AMF-UAPE) sont proposés à certains enfants, en fonction de leurs besoins spécifiques,
- Des prêts ou dons de matériel de puériculture et jeux (ex. lit pliable, hamac, poussette triple).

Comme pour l'accueil parascolaire et préscolaire, l'APEJ a perçu de la FAJE un subventionnement relatif à la masse salariale des accueillantes, à hauteur de 12% ainsi qu'un subventionnement d'une part de coordination et d'administration de l'accueil familial de jour.

Centre des Jeunes et de Loisirs de Terre Sainte (CJLT) & travail social de proximité

La Baraka est ouverte du lundi au vendredi, après l'école en périodes scolaires, ainsi que pendant certaines périodes de vacances scolaires, aux jeunes de la 7P à la 11S.

Au 31.12.2025, ce sont plus de 160 jeunes inscrits (à fin 2024 ils étaient 145 inscrits) dont une grande majorité de 7P-8P.

Bénéficier d'un tel lieu pour les jeunes en Terre Sainte est une chance ; c'est un outil précieux et absolument nécessaire dans le dispositif éducatif. Cette tranche d'âge des 10-16 ans a en effet des besoins particuliers :

- Une volonté affirmée d'autonomie et de prise d'initiatives,
- Un besoin de liberté d'action dans un cadre souple et responsabilisant,
- Un besoin de créer des liens de confiance avec des adultes de référence,

² www.nepourlire.ch

³ www.swissmilk.ch/fr/durabilite/journee-du-lait-suisse

⁴ L'accord est demandé aux parents des enfants susceptibles d'être portés ainsi.

- Un besoin de lieux de socialisation et d'échanges informels (plus que de surveillance ou d'activités imposées).

La Baraka est ce lieu dans lequel les jeunes vont trouver des adultes référents, stables et formés, des repères, capables de tisser des liens sociaux durables et de promouvoir l'autonomie, d'être attentifs à l'état socio-émotionnel des jeunes afin d'anticiper les risques (mal-être, isolement, violence, consommation, etc.). L'objectif n'est pas de mettre en place un cadre visant à éviter tous les risques ou les problèmes, mais plutôt de travailler avec les jeunes à les prévenir, à savoir quoi faire et qui mobiliser en cas de besoin. L'adulte est une ressource : une aide disponible et attentive, capable d'accompagner les démarches initiées par les jeunes.

Comme en 2024, une « fête des 11èmes » réservée aux élèves de 11^{ème} qui finissaient leur scolarité obligatoire, a été organisée à fin juin 2025.

La belle collaboration se poursuit avec les professionnels du Groupe Coordination Jeunesse⁵ de même qu'avec la Travailleur Social de Proximité de Terre Sainte, Madame Sofia Fernandez. Il s'agit essentiellement d'un travail « de rue », en complément duquel une permanence Jeunes Adultes est proposée une fois par semaine. Le rapport d'activité 2025 spécifique au TSP est disponible sur le site internet de l'APEJ⁶.

A noter encore le Sport Libre, destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, qui a lieu le vendredi soir d'octobre à mars dans la salle de gymnastique de Commugny et qui rencontre un franc succès. Une jolie manière de garder le lien et les contacts avec cette tranche d'âge.

Centre d'Animations de Vacances (CAV)

Par suite de l'approbation du préavis n°02/2024 relatif au Règlement et conditions d'admission de l'APEJ pour l'Accueil en UAPE durant les vacances scolaires, le CAV s'est arrêté à fin 2024.

Dès Pâques 2025, ce type d'accueil a été remplacé par « l'Accueil vacances ».

⁵ Font également partie du Groupe Coordination Jeunesse : la TSP, des déléguées PSPS du primaire et du secondaire, l'éducateur en milieu scolaire, la conseillère école-famille, le répondant de la Gendarmerie de Coppet, la responsable Pédagogie et qualité de l'APEJ.

⁶ <https://apej.ch/tsp/>

Principaux partenaires externes en lien avec l'accueil de jour

FAJE, Fondation pour l'accueil de jour des enfants

La Loi sur l'accueil de jour (LAJE) vise à développer une offre suffisante de places d'accueil et à organiser son financement. Elle institue la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), organe de reconnaissance et de subventionnement.

Le subventionnement ordinaire de la FAJE concerne un subventionnement de la masse salariale pour les 3 types d'accueil que sont les structures collectives parascolaires primaires, les structures collectives préscolaires et l'accueil en milieu familial. Les acomptes perçus se basent sur les chiffres du budget, puis un décompte est fait N+1 sur la base des comptes.

La FAJE octroie aux structures collectives (préscolaires et parascolaires) d'autres subventions spécifiques :

- Coordination à l'inclusion – subventionnement de la masse salariale du poste de chargée à l'inclusion engagé au niveau du réseau. Compte tenu du nombre de places offertes, CHF 50'000.- ont été touchés.
- Subventionnement pour le personnel en formation ;
- Subventionnement en lien avec l'adhésion à la Convention Collective de Travail Enfance ;
- Aide au démarrage – subventionnement lié à la création de places d'accueil collectives supplémentaires ;
- Aide à la pierre – subventionnement lié à la construction de nouvelles structures ou agrandissements conséquents.

En 2025 et comme annoncé, la FAJE n'a pas reconduit l'action de réduction de la contribution parentale par la FAJE ; celle-ci avait eu lieu en novembre 2023 et 2024, en subventionnant le 20% de la facture mensuelle.

SCAJE, Service Cantonal pour l'Accueil de jour des enfants

Au 01.01.2025, l'OAJE a cédé la place au SCAJE ; l'Office pour l'accueil de jour devenant un Service cantonal de l'accueil de jour.⁷

Le SCAJE est l'organe de surveillance des structures d'accueil collectif (UAPE et crèches). Elle délivre l'autorisation d'exploiter nécessaire à l'exploitation des structures, lors de l'ouverture de celles-ci, lors d'un changement de responsable ou encore lors de la modification des capacités d'accueil.

Nous avons, en 2025, été en contact avec le SCAJE à de nombreuses reprises, que ce soit avec l'augmentation de la capacité d'accueil des UAPE, pour le projet d'agrandissement de l'UAPE de Mies (cf. préavis 06/2023), pour le projet de nouvelle structure préscolaire à Tannay, ainsi que pour les divers renouvellements ou modifications d'autorisations d'exploiter. Des visites de surveillance, non-annoncées, ont également eu lieu dans plusieurs structures.

Pradervand – prestataire repas des structures préscolaires

Les repas et goûters des structures d'accueil préscolaires sont produits par la Boucherie Gilles Pradervand à Nyon et livrés quotidiennement en liaison chaude et froide aux structures.

Compass – prestataire repas des structures parascolaires

Les repas et goûters des structures d'accueil parascolaires sont produits par Compass, dans la cuisine du Collège des Rojalets à Coppet et livrés quotidiennement en liaison chaude et froide aux structures. Les éventuels restes de nourriture, non servis aux enfants, sont récupérés pour être transformés en Biogaz.

⁷ <https://www.vd.ch/actualites/actualite/news/i-creation-du-service-cantonal-de-laccueil-de-jour-des-enfants>

Bilan des objectifs 2025 et perspectives 2026

En 2025, le Comité de direction a poursuivi des projets et en a démarré de nouveaux :

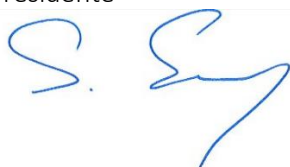
- Assurer le suivi des projets de constructions mandatés à Arsco SA → cela a été fait et va se poursuivre en 2026.
- Poursuivre les discussions avec Arsco SA, ainsi qu'avec les communes du Pôle du Centre, Coppet et Commugny, dans le but de planifier des nouvelles constructions scolaires et parascolaires nécessaires pour les degrés 1P-6P → cela a été fait et va se poursuivre en 2026.
- Etudier les opportunités d'implantation de structures collectives, crèches en particulier → cela a été fait ; un préavis a été présenté en 2025 et une nouvelle crèche va ouvrir à Tannay en 2026. Également une convention a été signée avec une structure privée.
- Lever la reconnaissance conditionnelle du réseau par la FAJE → cela a été fait ; la nouvelle politique tarifaire est entrée en vigueur en août 2025 et la détermination des revenus des parents a été reprise en interne, au sein de l'APEJ.
- Soutenir les établissements scolaires dans l'utilisation des nouvelles infrastructures sportives créées, soit le complexe de piscine-patinoire et le plateau sportif des Rojalets → cela a été fait et va se poursuivre en 2026. La fréquentation de la piscine par les 3P-6P a été privilégiée et une offre « découverte de la piscine » a été déployée pour les élèves de 7P à 11S (sur budget 2026).
- Répondre à la consultation sur l'avant-projet de Loi sur les Communes → cela a été fait.
- Etudier, avec Arsco SA, l'opportunité de faire évoluer le projet de salle de gym double pour Necker en salle de gym triple → cela a été fait et un préavis en ce sens a été présenté au Conseil Intercommunal.
- Obtenir le renouvellement du label Cyber Safe → cela a été fait.
- Continuer à prendre soin des collaborateurs, des enfants accueillis et de leurs familles, ainsi que de collaborer avec efficacité et convivialité avec nos nombreux partenaires → cela a été fait et va se poursuivre en 2026.

Pour 2026, les perspectives sont les suivantes :

- Gérer l'ouverture de la crèche Floréal à Tannay : gestion du remplissage de la structure, assurer le suivi des travaux et l'aménagement intérieur, constitution d'une équipe éducative, gestion des prestations externes liées (repas, nettoyages, téléphonie et IT, etc.).
- Mettre en œuvre le contrôle des revenus des parents, par suite de la révision de la politique tarifaire et la modification du revenu déterminant pris en compte.
- Gérer le changement de Législature et poser les fondements d'un fonctionnement optimal avec les nouveaux élus, que ce soit au niveau du Comité de Direction, du Conseil Intercommunal (bureau – délégués – commissions) ou encore des Communes membres et autres partenaires dont Arsco SA.
- Accompagner les Communes du Pôle du Nord (Crans et Founex) dans l'évaluation des possibilités d'agrandissement de leurs locaux scolaires et parascolaires pour les besoins complémentaires en infrastructures pour les degrés 1P-6P.
- En étroite collaboration avec Arsco SA, évaluer les possibilités de construire des infrastructures supplémentaires nécessaires pour les degrés 7P-8P.

Pour l'APEJ :

Stéphanie EMERY
Présidente



Mélanie GRAS
Directrice

